

CRCC : huit nouveaux commissaires aux comptes dans une arène de plus en plus étroite



Les huit premiers Commissaires aux Comptes désignés par une commission nationale

Le 12 juin, ils étaient huit à se presser au Palais de Justice pour leur prestation de serment, celle «qui vous tient toute votre vie» rappelleront autant Mme Sylvie Blume, présidente de Chambre, que le procureur général, Michel Desplan. Auparavant désignés par une commission régionale, les membres de cette «promotion» sont les premiers désignés par une commission nationale. C'est aussi la première qui entrera directement dans la profession en zone de tourmente.

C'est l'aboutissement de «parcours complexes de 10, voire 12 ans d'études, une performance et une exigence reconnue du monde de la justice». Mais cette année, le contexte est particulier et le ton aussi. Des seuils d'audit obligatoires, soit d'intervention, très largement restreints aux entreprises de plus de 50 salariés ou de plus de 4 M€ de chiffre d'affaires réduisent le champ d'action et

donc la clientèle potentielle de ces nouveaux «princes du chiffre». Un point qui mobilise la profession depuis plusieurs semaines. Une mobilisation suivie des professions du droit, particulièrement contre la montée des nouvelles formes de fraude.

L'hommage à la profession du Procureur était d'autant plus appuyé qu'il a évoqué

un souvenir personnel, «un secret. Ma mère aurait souhaité que je sois expert-comptable et commissaire-aux-comptes». Témoignage d'une primo-adhésion au principe qui le rapproche aujourd'hui de la profession «L'examen du chiffre concourt au fonctionnement de la société».

Soucieux d'équilibre, M. Desplan a rappelé que «la mobilisation pour la Cour d'Appel avait porté ses fruits jusque là. Il ne faut pas être défaitistes. Il doit y avoir débat sur la question de seuils pour cette profession qui a plus de 150 ans» et est en charge aujourd'hui de prévention, de lutte contre la fraude fiscale, de révélation de faits délictueux, de rapport à Tracfin, de vérification des comptes... «C'est une profession à haute responsabilité» a-t-il repris «la présence des magistrats, experts, avocats pour cette audience solennelle est en soi une reconnaissance». Un soutien à un «critère confiance essentiel aujourd'hui tant pour la justice que pour les entreprises». Et le Procureur de souligner malicieusement : «En Italie, les seuils ont été modifiés il y a quelques années et aujourd'hui, ils reviennent sur la question». **SV**

Les nouveaux Commissaires aux Comptes :

Dans le Vaucluse : - à Avignon : Corinne Beaute, Jean-Pierre Frison; - à Saumane de Vaucluse : Gaël Evrard; - à Cavailhon : Julien Gauet. Dans le Gard : - à Nîmes : Benoît de Mars, Sandra Gillet, Ludovic Herbaux et aux Angles : Vivien Reboul.



@ T. Delannoy

@ SMEG 30